

## Lucidité, détermination, solidarité

**Le contexte international** est marqué par l'accession au pouvoir de D.Trump qui décline ses liens avec de nombreux pouvoirs autoritaires, réactionnaires et menaçants. Les déclarations ou les initiatives mises en avant, que ce soit sur l'Ukraine (où le président élu est ignoré), sur la déportation des Palestiniens d'abord de Gaza , ou encore sur le Groenland ou le Panama, foulent au pied le droit international.

On serait inquiets à moins.

**En France** le gouvernement Bayrou, s'est lui même placé, comme le précédent, sous la pression de l'extrême droite, et réaffirme sans cesse le choix de l'austérité budgétaire, de la baisse du « *coût du travail* » et de la dépense sociale.

Les quelques reculs arrachés - porte entrebâillée sur les retraites, suppressions de postes annulées dans l'Éducation nationale et à France Travail, abandon des deux jours de carence supplémentaires...-sont le fruit direct des luttes auxquelles la FSU a largement contribué dans la période récente. Mais ces décisions restent manifestement insuffisantes pour répondre aux attentes du monde du travail et à l'intérêt général, il s'agit au mieux de moindres reculs, plutôt que d'avancées sociales.

### Idée fixe

Au nom de la « *juste répartition des efforts* » et d'une situation des retraité·es présentée comme celle de nanti·es égoïstes, les projets pour les mettre à contribution vont bon train depuis décembre. Du recul de l'indexation des pensions tenté par le bref gouvernement Barnier à l'idée d'une participation accrue des retraité·es au financement de la protection sociale pour les bénéficiaires d'une « *pension supérieure à 2 000 ou 2 500 euros* », en passant par la remise en cause de l'abattement fiscal de 10 % , les projets se succèdent avec tous la même logique : réduire drastiquement la part des richesses produites consacrées aux pensions de retraite et remettre en cause le principe de solidarité intergénérationnelle. Tout cela dans le brouillage le plus complet : notre article pages 2 et 3 est là pour vous aider à y voir plus clair !

**Avec les actif·ves** nous sommes déterminé·es à continuer d'exiger des moyens pour faire fonctionner les services publics dans de bonnes conditions, des augmentations des salaires et des pensions, l'égalité professionnelle femmes hommes, le financement d'un système de retraite solidaire et d'une protection sociale renforcée.

**Avec le Groupe des 9** , après l'envoi d'une lettre aux parlementaires sur la menace de suppression de l'abattement des 10 %, la **journée d'action nationale « santé » décidée pour le 20 mars** se prépare dans les intersyndicales départementales. Elle s'inscrit dans un contexte d'attaques aggravées contre notre système de santé et contre la Sécurité sociale.

Manifestations devant les ARS, rassemblements devant des hôpitaux, conférences de presse, demandes de rendez vous au conseils départementaux ... vous serez tenus informés par mail et sur les sites SNES et FSU des actions organisées dans votre département.

A Paris est prévu un rassemblement à proximité du ministère de la santé.

**Déterminés à mobiliser au maximum pour revenir à un système de santé juste et efficace, parce que solidaire, nous vous préciserons les prochaines dates d'action et leurs modalités.**

<https://retraites.blog.snes.edu/actions-actualites/g9-10-lettre-aux-parlementaires/>

Fabienne Bellin et Anne -Marie Roussel  
Co secrétaires retraité·es SNES -FSU Versailles  
Le 16 février 2025



p.1 : Edito  
p.2 : Qui doit payer les déficits  
p.3 : Qui doit payer les déficits  
p.4 : Sorties culturelles

**Sommaire**

# Budget de l'Etat, budget de la Sécu, qui doit payer les déficits ?

Lorsqu'il s'agit de frapper les retraité·es, ils ne manquent pas d'ardeur les macronistes, la droite, le MEDEF et les néo-libéraux (et même les socio-libéraux!). On en a eu un exemple récemment lors des débats sur le budget de l'Etat. Quand ils payent l'impôt sur le revenu les retraités-es bénéficient d'un abattement de 10%. Le président du COR (Conseil d'Orientation des Retraites), Gilbert Cette a suggéré « à titre personnel » de le supprimer afin de renflouer les caisses de l'État. Le président du MEDEF a renchéri, jugeant « aberrant » et « contre nature » l'abattement pour frais professionnels accordé aux retraité·es. En fait, (par ignorance ?) il amalgame deux dispositions fiscales totalement différentes, qu'il est facile d'amener le grand public à confondre. Cf encadré ci-dessous.

## Suppression de l'abattement 10% impôt, une manipulation de l'opinion

La déduction de 10% pour frais professionnels ne s'applique qu'aux traitements et salaires : article 83, 3° du Code général des impôts (CGI). On peut aussi choisir de déclarer les frais réels.

Ce dont bénéficient les retraités-es c'est d'un abattement, c'est-à-dire d'une réduction de la base d'imposition sur les retraites ou pensions ; ils ne sont pas les seuls bénéficiaires. L'abattement s'applique aussi aux pensions d'invalidité, aux pensions alimentaires et aux rentes viagères en cas de divorce. Cet abattement relève d'un autre article du CGI, le 158, 5-a, alinéas 2 et 3. Il a été instauré, à la suite de longs combats, par la loi de finances pour 1978. Le gouvernement Barre a accepté de faire un geste de justice fiscale. En effet, les revenus des retraités, déclarés par des tiers, en l'occurrence les caisses de retraites, échappent à tout risque de sous-déclaration, contrairement à d'autres revenus (fraude et optimisation fiscales, estimation : jusqu'à 120 mds d'euros par an). Soulignons que cet abattement est plafonné et n'a jamais correspondu à une déduction forfaitaire pour frais professionnels.



L'application de cette mesure augmenterait l'impôt sur le revenu de nombreux retraité·es et rendrait imposables des dizaines de milliers d'autres. La ministre du Travail a donc proposé de ne taxer que les retraités-es les plus aisés (au-dessus de 2000-2500 € mensuels), belle illustration de la politique de dame-patronnesse affectionnée par la droite. Elle a ses pauvres auxquels elle consent l'aumône. Elle prétend protéger les plus mal lotis pour mieux taxer ceux et celles qui le sont un peu moins, « les nantis ». Ainsi les entreprises (particulièrement les multinationales) ainsi que les grandes et petites fortunes restent hors d'atteinte de l'impôt.

## S'en prendre aux « nantis » ? Chiche, ce ne sont pas les retraité·es !

Rappelons que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. S'ils ont été un peu moins maltraités que d'autres grâce à la dissolution de l'Assemblée, qui a conduit au maintien des 2,2% d'augmentation légale en janvier 2025, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

On entend aussi souvent les néo-libéraux se scandaliser du fait que le niveau de vie moyen des retraité·es est supérieur à celui des actifs, ce qui à leurs yeux justifierait de taxer davantage les retraités·es. Mais est-ce que ce sont les retraité·es qui sont trop choyés ou les actifs qui sont sous-rémunérés ? Quant au patrimoine moyen des retraité·es lui aussi supérieur à celui des actifs n'est-ce pas aussi explicable ? A la fin d'une vie de travail n'est-il pas normal de posséder plus parce qu'on a épargné qu'un jeune entrant sur le marché du travail ?

## Budget de l'Etat, budget de la Sécu, qui doit payer les déficits ?

Au demeurant, lorsqu'il y a patrimoine, pour de nombreux retraité·es il se résume à la résidence principale acquise par l'épargne et l'emprunt qui a enrichi les banques avec l'encouragement des pouvoirs publics.

Quant aux 500 plus grandes fortunes, elles se sont enrichies d'environ 1000 milliards depuis 2010. Les taxer de 10% sur cet enrichissement rapporterait 100 milliards (source Thomas Picketty, US retraités N°851 nov 24). Les possibilités ne manquent pas pour combler le déficit du budget de l'État: combattre l'évasion fiscale, réinstaurer l'ISF, remettre en cause le CIR, augmenter le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu, etc. Le programme du NFP avait fléché 55 milliards de recettes.

**En fait, le déficit de l'État comme celui de la Sécurité Sociale, n'est pas un problème de dépenses mais de recettes.**

A l'élection de Macron, en 2017, la dépense publique (amalgame discutable des dépenses de l'Etat et des dépenses de protection sociale) correspondait déjà à 57 % comparée au PIB et les recettes publiques correspondaient alors à 54 % comparées au PIB (d'où les 3 % de déficit). Actuellement, recettes (cotisations sociales, impôts, taxes) ne sont plus que d'un montant équivalent à 51 % du PIB, d'où un déficit de 6% (données OCDE). Les cadeaux fiscaux et autres subventions aux plus riches sont passés par là... Cf bulletin de la FGR-FP n°259 de janvier 2025, *Dépenses publiques, dépenses utiles*.

Mais le gouvernement Bayrou, et auparavant celui de Barnier, n'aborde les plus riches qu'avec « stupeur et tremblements », sollicitant timidement leur participation à l'effort commun, en les assurant qu'elle serait légère et surtout temporaire.

**L'enjeu est le choix entre une politique sociale et la poursuite de la politique de l'offre dont les macronistes et la droite ne veulent pas démordre** ; politique de l'offre impliquant un soutien inconditionnel aux entreprises, la réduction des droits des travailleurs, le dépérissage des services publics, le corsetage des dépenses de protection sociale, la limitation des richesses consacrées aux retraites à 14% du PIB et donc la présentation des retraités-es comme des nantis ; politique impopulaire qu'il faut imposer de manière de plus en plus autoritaire. Dans la foulée tout risque d'y passer : Droits sociaux, Santé, École, Démocratie, avenir de la planète...

### Des retraité·es appauvris, ça sert à qui?

Citoyen·nes à part entière, nous payons des impôts, nous vivons dans une société où beaucoup s'achète, nous donnons aussi du temps (familles, activités associative, citoyennes ...). Nous « contribuons ». Notre rôle économique et social est indéniable.

Rejetons l'argumentaire des néo-libéraux. Appauvris, nous servirions à protéger/augmenter la richesse des plus riches. Les inégalités entre femmes et hommes retraités s'accroîtraient sans aider les plus jeunes. Les idées néo-libérales opposent les générations pour que les plus riches puissent casser plus, les gens et la planète !! Au contraire, nos résistances sont utiles pour maintenant et demain.

Parce qu'après une carrière, parfois chaotique, trop souvent mal considérée, rien n'est plus légitime qu'un temps de vie avec moins de contraintes. Parce qu'il y a urgence à (ré)organiser une société solidaire, où l'on n'aît plus peur de « manquer », où tous les âges se comprennent et à en garantir le financement, pour notre pays et bien au-delà.

Mireille Breton, secrétaire S1 retraité·es 91

Daniel Tenand, secrétaire S1 retraité·es 78

# Poésie, Théâtre , Histoire...



## Compagnie *Les Trois Clous*

Dans le cadre du « **Printemps des poètes** », venez écouter poètes et musiciens jouer avec les rythmes et les mots, dans l'atmosphère magique d'un cabaret intimiste et lumineux

POÉSIE  
& *musique.orgé*

Les bateaux s'en vont  
Séparant la mer de la terre  
À jamais la déchirure de ceux  
restés à quai  
Une valise oubliée  
Comme seul désir de reconnaissance  
**Évelyne Morin, Poème inédit**

Samedi 22 mars 20h30

**MJC Rabelais de Savigny-sur-Orge,  
12 Grande rue 91600 Savigny-sur-Orge**  
Tarifs : 12€, 10€ (adhérents et réservations)  
Réservations : 01 69 96 64 95 / 06 08 01 48 14

\*\*\*

<https://www.compagnielesTroisClous.fr>  
<https://mjc savigny.net>

Écouter cinq poètes contemporains  
**Marianne Auricoste, Alain Duault,  
Évelyne Morin,  
Thierry Renard, Germain Roesz** et six comédiens de *la compagnie Les Trois Clous*  
créer un subtil parcours de mots et jouer avec les rythmes des vers  
Écouter les musiciens de **Saxiana Quartet, Nicolas Prost, Carjez Gerretsen,  
Sébastien Paindestre, Cédric Cyprien**, jouer avec les poèmes

Éliane Morin, Évelyne Morin

## Visite de « **Paris au temps de la Commune** » : nouvelle date

Initialement prévue le 22 novembre , cette visite sur toute une journée , de lieux emblématiques de cette histoire de la Commune a été annulée à cause de la météo ( neige) et **reportée au vendredi 28 mars**.

**Il reste quelques places encore à cette date**, les inscrits pour la première date n'étant pas tous disponibles pour cette nouvelle date.

Vous trouverez dans notre publication d'octobre la présentation complète de cette journée, visite guidée par Michèle Olivain, militante retraitée du SNES-FSU qui s'est intéressée à l'histoire de la Commune, repas dans un restaurant proche du cimetière du Père Lachaise.

<https://www.versailles.snes.edu/spip.php?article7053>

Rendez vous Place Blanche , métro Blanche à 9h45.

Inscription par mail à [fabienne.bellin@snes.edu](mailto:fabienne.bellin@snes.edu)

NOM..... Prénom.....

Nombre de personnes .....

Adresse.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Renseignements par téléphone Fabienne Bellin : 06 38 68 16 16